



Commune de
Bournens

Bournens, le 17 juin 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL
GENERAL DE BOURNENS

Préavis municipal N° 2 / 2021

Comptes communaux et rapport de gestion 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément à la Loi sur les Communes, la Municipalité de Bournens a l'avantage de soumettre à votre approbation :

- les comptes de l'exercice 2020
- le rapport de gestion s'y rapportant.

Gestion et comptes allant de pair, la Municipalité a réuni ces deux composants en un seul document.

11 Administration générale

10 Autorités

La Municipalité s'est réunie lors de 43 séances ordinaires dont 6 en conférence téléphonique de fin mars à début mai, en raison de la COVID-19. Elle a également rencontré le Président ainsi que les commissions du Conseil. De plus, chaque Municipal a représenté notre commune dans les différentes associations dont elle fait partie.

La Municipalité a soumis les préavis suivants au Conseil général :

Préavis n°1/2020 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2019

Préavis n°2/2020 relatif à l'arrêté d'imposition 2021

Préavis n°3/2020 relatif à la réfection de la route du Raffort

Préavis n°4/2020 relatif à la création d'un skatepark

Préavis n°5/2020 relatif à la rémunération des autorités communales pour la législature 2021-2026

Préavis n°6/2020 relatif au budget 2021

Préavis n°7/2020 relatif à l'étude de la rénovation énergétique du Battoir

Préavis n°8/2020 relatif aux modifications apportées au Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

Le Conseil a adopté les 8 préavis présentés.

Il est à relever que les comptes et le rapport de gestion n'ont pu être adoptés qu'au Conseil du 3 septembre. En effet, un délai au 30 septembre avait été accordé aux communes, les conseils généraux n'ayant pas le droit de siéger à cause de la pandémie.

« L'Argan au courant » notre journal communal est paru quatre fois. Le journal est imprimé à l'administration et distribué par notre employé communal.

Mesures sanitaires obligent, la sortie quinquennale des aînés (avec les communes de BousSENS et Sullens) n'a pas pu avoir lieu ainsi que les Fêtes du 1^{er} août et de Noël.

La Municipalité a décidé d'utiliser une petite partie du budget prévu pour ces manifestations pour remplacer un peu ces annulations. Pour la Fête nationale, les habitants ont trouvé une surprise gustative dans leur boîte aux lettres. Au mois de décembre, un bon d'achat à faire valoir dans l'un des 2 commerces locaux figurait dans l'Argan au courant. Cette action de fin d'année a permis en outre de soutenir des commerçants du village.

La démarche participative commencée en 2019 a pu se concrétiser en décembre par l'installation du skatepark. Les enfants n'ont pas pu organiser le repas de soutien qu'ils avaient imaginé afin de récolter la part de financement qui leur incombait. Ce repas ou un autre événement pourra être mis sur pied lorsque les mesures sanitaires le permettront.

11 Administration

Le personnel administratif comprend la greffe municipale (à 50 %), la responsable du contrôle des habitants (à 10%) et la boursière (à 25%). L'employé communal a un poste à 100%, la conciergerie du collège est assurée par une autre personne (25 h / mois).

Le Bureau du contrôle des habitants a enregistré 102 arrivées (60 en 2019), 34 départs (51 en 2019) et 6 naissances (4 en 2019).

Trois jeunes ont atteint leur majorité et six habitants l'âge de 80 ans. Ils ont été fêtés lors d'une petite manifestation garantissant les mesures sanitaires.

Au 31 décembre 2020, notre village comptait officiellement 496 habitants.

En cette année si « particulière », La Municipalité remercie chaleureusement le personnel communal pour son travail, sa disponibilité, son engagement qui ont permis à notre commune de continuer à fonctionner malgré les circonstances sanitaires. Elle se réjouit de pouvoir travailler dans un climat agréable et serein.

La Municipalité remercie également la société de Jeunesse qui s'est spontanément proposée pour rendre de précieux services aux aînés empêchés de sortir pendant plusieurs semaines en raison du COVID.

Mises à l'enquête

En 2020, 2 mises à l'enquête ont été affichées (3 en 2019) et les constructions ou transformations en cours ont fait l'objet de plusieurs mises à l'enquête complémentaires.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	352'125.64	Charges	362'600.--
Produits	115'480.21	Produits	115'100.--

102.3001	Heures vacances de la Municipalité		
	Solde du compte	CHF	34'377.50
	Budget	CHF	28'000.—
	Augmentation de charges	CHF	6'377.50

Les travaux du quartier du Mont ont demandé plus d'heures de la part de la Municipalité. Ces heures sont redistribuées dans les dicastères concernés (voir compte 102.490 Produit 11'898.02).

102.317	Réception des autorités, manifestations		
	Solde du compte	CHF	13'474.25
	Budget	CHF	23'000.00
	Diminution de charges	CHF	9'525.75

A cause de la situation sanitaire, beaucoup de manifestations ont été annulées ou reportées (sortie des aînés, 1^{er} août, etc).

11.3181	Honoraire Service technique		
	Solde du compte	CHF	8'400.60
	Budget	CHF	6'000.00
	Augmentation de charges	CHF	2'400.60

Concerne une facture de Courdesse & Associés Ingénieurs pour l'étude d'un nouveau PACom (plan d'affectation communal).

11.3183	Prestations de tiers		
	Solde du compte	CHF	11'034.10
	Budget	CHF	7'000.--
	Augmentation de charges	CHF	4'034.10

Nous avons mandaté Mme Jacquemettaz de la société Secu Chantier & Habitations dès le 1^{er} juillet 2020, notamment pour la sécurité des chantiers et le respect des différentes normes en matière de construction. Ses honoraires seront répercutés sur les factures finales des constructions.

11.3185	Honoraires et frais d'expertises		
	Solde du compte	CHF	1'561.65
	Budget	CHF	8'000.00
	Diminution de charges	CHF	6'438.35

Ce compte est lié aux honoraires de notre avocat. Le montant 2020 est moins élevé que prévu.

2 Finances

Selon le Règlement sur la Comptabilité des Communes (Art. 35b : Révision des comptes), l'organe de révision externe a procédé au contrôle des comptes en date du 19 avril 2021. Cette révision a permis de confirmer que la comptabilité est correctement tenue et avec exactitude. Les comptes annuels sont conformes au Règlement sur la Comptabilité des Communes. Une copie du rapport a été mise à la disposition de la Commission de gestion.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	460'675.34	Charges	264'219.00
Produits	1'692'387.27	Produits	1'311'507.00

21	Impôts		
	Solde net des comptes	CHF	1'679'807.22
	Budget net	CHF	1'295'600.00
	Rentrées supplémentaires	CHF	384'207.22

Les recettes fiscales sont plus élevées que nos prévisions calculées lors de l'établissement du budget 2020 et ceci malgré la diminution de notre taux d'imposition à 72 points dès 2020. Nous constatons une augmentation des revenus des personnes physiques de 35% par rapport à 2019. L'augmentation de notre population en 2020 peut expliquer ces chiffres.

22 Services Financiers/Péréquation

22.3521 +	Péréquation directe		
22.3523	Solde du compte	CHF	250'000.00
	Budget	CHF	226'512.00
	Augmentation de charges	CHF	23'488.—
61.351 +	Réforme policière		
61.3523	Solde du compte	CHF	61'370.00
	Budget	CHF	52'393.00.
	Augmentation de charges	CHF	8'977.00
72.351	Péréquation indirecte (participation à la cohésion		
72.3513 +	sociale)		
	Solde du compte	CHF	359'688.00
	Budget	CHF	275'143.00
	Augmentation de charges	CHF	84'545.00

Le décompte provisoire de la péréquation 2020 se monte à CHF 671'058.-, soit une différence de CHF 137'886.- par rapport au budget.

Notre point d'impôt est estimé à CHF 20'143.-. En 2019, il était de CHF 15'066.-. Pour rappel, le point d'impôts est calculé sur les revenus d'impôts ordinaires divisé par le taux d'imposition. Quant aux dépenses thématiques, le 75 % de la part des routes qui dépassent 8 points d'impôts (soit CHF 161'144.-) et la part des forêts qui dépasse 1 point d'impôts (soit CHF 20'143.-) sont reversées à la commune. Cette année, d'après nos estimations, un montant de CHF 14'839.- pourrait être pris en compte dans les dépenses thématiques.

En résumé, l'augmentation de la charge péréquative est justifiée par l'augmentation de notre population en 2020.

Emprunts

En tenant compte des remboursements effectués durant l'année, la situation fin 2020 présente des emprunts pour un montant total de **CHF 1'343'000.-**, en diminution de CHF 28'000.- par rapport à 2019.

Pour mémoire, le plafond d'endettement pour emprunts pour la législature 2016-2021 est de **CHF 5'300'000.-**.

Evolution de l'endettement

Compte tenu des emprunts et des passifs transitoires, l'endettement total par habitant est maintenant de **CHF 3'567.21** (CHF 3'937.47 en 2019).

Il se situe en dessous de l'endettement total moyen par habitant de l'ensemble des communes vaudoises.

L'endettement net – en tenant compte des liquidités – est quant à lui négatif à fin décembre 2020.

3 Domaines et bâtiments

32 Forêts

En 2020, le traditionnel martelage a eu lieu le 13 septembre en présence de H. Kleiner, garde forestier.

Comme c'était le cas en 2019, le bostryche et la chalarose du frêne sont encore bien présents en forêt.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	49'913.75	Charges	50'870.—
Produits	2'265.00	Produits	4'000.—

32.332	Amortissement forêt		
	Solde du compte	CHF	6'638.05.—
	Budget	CHF	0.00.—
	Augmentation de charges	CHF	6'638.05.—

L'Hoirie Bula ayant émis le souhait de vendre cinq parcelles en forêt, nous les avons rachetées pour un montant de CHF 6'638.05. Ce montant n'était pas prévu au budget et a été directement amorti.

35 Bâtiments communaux

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	104'531.30	Charges	113'305.00
Produits	76'076.00	Produits	80'400.00

350.311	Mobilier pour le Battoir		
	Solde du compte	CHF	3'614.30
	Budget	CHF	1'000.00
	Augmentation de charges	CHF	2'614.30

Nous avons installé 2 bornes Wifi dans le Collège pour un montant de CHF 2'811.-.

350.314	Entretien des bâtiments		
	Solde du compte	CHF	17'570.60
	Budget	CHF	12'000.00
	Augmentation de charges	CHF	5'570.60

Lors de l'établissement du budget 2020, nous avons prévu un montant de CHF 6'000.00 pour la peinture du clocher. Pour des raisons de sécurité, un échafaudage plus conséquent a dû être mis en place. La facture finale se monte à CHF 10'985.-.

351.427	Location du Battoir		
	Solde du compte	CHF	10'356.00
	Budget	CHF	15'000.00
	Diminution de produits	CHF	4'644.00

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu louer la salle pendant plusieurs mois.

4 Travaux

43 Routes

Comme prévu au budget, nous avons installé un Triflash aux abords du collège et avons également dû modifier le marquage routier.

En fin d'année, la mise à l'enquête relative à la réfection de la route du Raffort a enfin pu être lancée, après quatre mois de stagnation dans les services de l'Etat. Pour cette raison, les travaux ne pourront débuter qu'en 2021.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	195'413.81	Charges	85'025.00
Produits	5'000.00	Produits	21'550.00

43.314	Entretien des routes		
	Solde du compte	CHF	1'033.47
	Budget	CHF	10'000.00
	Diminution de charges	CHF	8'966.53

Nous avons eu moins de charges que prévu.

43.3811	Attribution au Fonds de réserve pour route		
	Solde du compte	CHF	138'000.00
	Budget	CHF	0.—
	Augmentation de charges	CHF	138'000.00

Grâce au bon résultat de l'exercice 2020, nous avons créé cette provision en vue de la réfection de la route du Raffort en 2021.

44 Parcs et promenades

Comptes 2020		Budget 2019	
Charges	29'134.91	Charges	28'500.00
Produits	100.00	Produits	

44.390	Imputation internes		
	Solde du compte	CHF	23'552.00
	Budget	CHF	15'000.00
	Augmentation de charges	CHF	8'552.00

Pour rappel, les heures de notre employé communal sont réparties dans les différents dicastères concernés. Lors de l'établissement du budget 2020, les heures effectuées dans ce dicastère ont été sous-estimées.

45 Ordures ménagères

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	77'112.45	Charges	67'345.00
Produits	69'843.60	Produits	65'550.00

45.3521 Déchetterie du Carroz			
Solde du compte		CHF	34'043.95
Budget		CHF	25'200.00
Augmentation de charges		CHF	8'843.95

La commune de Cheseaux n'ayant pas fourni de budget, nous nous sommes basés sur les chiffres 2019. Il ressort des comptes de la déchetterie que le poste « élimination des déchets » est en forte augmentation en raison du nombre grandissant d'habitants dans chacune des trois communes.

46 Canalisations d'égouts et SIEBS

Les travaux du quartier du Mont pour mise en conformité du système séparatif des EC / EU, le remplacement de l'ancienne conduite en Eternit pour l'eau potable et la réfection du chemin du Recordet ont été entrepris dans le cadre d'un préavis qui sera bouclé en 2021.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	112'314.85	Charges	569'750.00
Produits	103'829.10	Produits	569'750.00

46.3142 Equipement de parcelle privée en EC/EU			
Solde du compte		CHF	10'000.00
Budget		CHF	0.—
Augmentation de charges		CHF	10'000.00

Nous avons participé aux coûts de raccordement EC/EU de la parcelle 457 Savic Cviko et Andelko pour un montant de CHF 10'000.-.

46.3316 Amortissement taxe d'entrée AIEE + travaux raccordement			
Solde du compte		CHF	0.00
Budget		CHF	156'350.00
Diminution de charges		CHF	156'350.00

Suite à l'adhésion à l'AIEE et conformément à notre préavis 6/2018, nous avons prévu un montant de CHF 156'350.- pour les travaux de raccordement à la STEP de Penthaz. Au final, ce montant a été surestimé et sera comptabilisé dans l'exercice 2021.

46.352 Canalisation d'égouts et SIEBS – participation au SIEBS			
Solde du compte		CHF	11'206.20
Budget		CHF	0.00
Augmentation de charges		CHF	11'206.20

Notre STEP n'étant plus en service depuis le 17 décembre 2019, nous n'avions pas prévu de frais au budget. Cependant, nous ignorions que différentes factures, notamment l'évacuation de boues, étaient encore impayées.

46.4342	Taxe unique de raccordement égouts		
	Solde du compte	CHF	55'692.00
	Budget	CHF	375'400.00
	Diminution de produits	CHF	319'708.00

Le montant budgétisé concernait une rentrée d'argent consécutive suite à un chantier qui devait débiter en 2020 et qui n'a pas eu lieu. Ce montant a été reporté dans le budget 2021.

5 Instruction publique et cultes

50 Ecoles

L'établissement de la Chamberonne compte au total 866 élèves (905 en 2019). La Commune de Bournens compte 40 élèves au primaire et 24 élèves au secondaire (37 et 24 en 2019).

Le coût moyen par élève se monte au primaire à CHF 2'663.21 (CHF 2'588.95 en 2019) et au secondaire à CHF 3'978.89 (CHF 4'736.51 en 2019).

Le Collège DLV 6, actuellement en construction, sera en activité à la rentrée 2022. L'impact financier de 10 classes supplémentaires sera partiel cette année-là. Il sera par contre complet dès 2023.

A fin juillet 2020, M. Michel Haslebacher, Directeur, a pris sa retraite. Le Canton n'ayant pas réussi à lui trouver un remplaçant dans les temps, il a été remplacé ad interim par Mme Radica Schmidt, Doyenne.

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	192'600.50	Charges	199'900.00
Produits	2'600.—	Produits	2'600.00

51.352	Enseignement primaire – La Chamberonne		
	Solde du compte	CHF	97'639.30

6 Police

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	87'505.00	Charges	82'579.00
Produits	4'181.40	Produits	7'350.00

61 Police cantonale

La différence entre le budget et les comptes 2020 est expliquée dans la partie 22/ Services Financiers/péréquation.

7 Sécurité sociale

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	392'443.65	Charges	356'893.00
Produits	322.—	Produits	

72.351 + Part au régime social cantonal **72.3513**

La différence entre le budget et les comptes 2020 est expliquée dans la partie 22/ Services Financiers/péréquation.

Parascolaire

73.3521 Structure d'accueil préscolaire, parascolaire, **Participation communale**

Solde du compte	CHF	15'849.85
Budget	CHF	65'000.00
Diminution de charges	CHF	49'150.15

Le coût des accueils préscolaire et parascolaire est plus bas que prévu dans notre budget en raison d'une aide au démarrage octroyée à l'APEMS de Sullens par la FAJE.

23 enfants de Bournens ont fréquenté les structures d'accueil du réseau AJENOL : 3 enfants la garderie la Galipette, 5 enfants l'UAPE des Funambules, 8 enfants l'APEMS de Sullens alors que 7 enfants étaient pris en charge par des AMF (Accueillante en Milieu Familial).

Il est à relever que notre commune est représentée au comité de l'ASAC (Association des Structures d'Accueil de la Chamberonne) qui gère l'APEMS de Sullens ainsi qu'à l'AJENOL (Association pour l'Accueil de Jour du Nord Ouest Lausannois) qui chapeaute les structures d'accueil de Prilly, Jouxten, Romanel, Cheseaux, Sullens, Boussens et Bournens. La participation aux séances de comité nécessite un investissement de temps conséquent, le nombre d'enfants pris en charge, le personnel nécessaire et les infrastructures étant en augmentation constante.

8 Services industriels

Comptes 2020		Budget 2020	
Charges	132'896.—	Charges	439'999.—
Produits	132'896.—	Produits	440'000.—

81.312 Electricité pour pression

Solde du compte	CHF	5'730.85
Budget	CHF	8'000.00
Diminution de charges	CHF	2'269.15

Suite à l'arrêt des stations de pompage de Montjoux et du Raffort le 16 juin 2020, la facture d'électricité est plus basse que prévu.

81.314	Entretien du réseau d'eau		
	Solde du compte	CHF	18'423.45
	Budget	CHF	5'000.00
	Augmentation de charges	CHF	13'423.45

Nous avons eu deux fuites d'eau en 2020 et avons dû remplacer une pompe.

81.3811	Attribution fonds de réserve		
	Solde du compte	CHF	42'209.23
	Budget	CHF	346'873.—
	Diminution de charges	CHF	304'663.77

Le dicastère de l'eau ne pouvant être bénéficiaire, une attribution au fond de réserve uniquement dédiée à l'eau est obligatoire et provient essentiellement du produit sur la taxe unique de raccordement au réseau d'eau (compte 81.4342).

81.4342	Taxe unique de raccordement au réseau d'eau		
	Solde du compte	CHF	55'024.00
	Budget	CHF	369'000.00
	Diminution de produits	CHF	313'976.00

Comme déjà mentionné dans les comptes 46 Taxe unique de raccordement égout, le montant budgétisé concernait une rentrée d'argent suite à un chantier qui devait débuter en 2020 et qui n'a pas eu lieu. Ce montant a été reporté dans le budget 2021.

Investissement

Nos dépenses d'investissement en 2020 s'élèvent à **CHF 119'859.09** et se répartissent de la manière suivante :

Quartier du Mont	83'383.70	Préavis n°3/2017
Achat parcelles forêt	6'638.05	Pas de préavis
Skatepark	9'339.14	Préavis n° 4/2020
Réfection Rte du Raffort	20'498.20	Préavis n° 5'2019 (crédit d'étude)

Les dernières dépenses relatives au quartier du Mont et au skatepark seront comptabilisées dans l'exercice 2021.

En conclusion

L'année 2020 s'achève avec un résultat bénéficiaire de CHF 24'014.33 après avoir attribué les réserves suivantes :

Fonds pour rénovation routes (43)	138'000.00
Fonds pour réseau d'eau (81)	42'209.23
Fonds pour travaux futurs (23)	138'000.00
Fonds pour réserve débiteurs douteux (21)	2'000.00
Total	320'209.23

LE CONSEIL GENERAL DE BOURNENS

- vu le préavis municipal N° 2 / 2021
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2020 présentant un excédent de revenus de **CHF 24'014.33** et le bilan au 31 décembre 2020 tels que présentés
- **d'accepter** le rapport de gestion tel que présenté
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2020.

Adoption et approbation :

Les comptes communaux 2020 ont été adoptés par la Municipalité en séance du 19 avril 2021. Le document regroupant les comptes et le rapport de gestion 2020 a été adopté par la Municipalité en séance du 17 mai 2021.

La Syndique :

La Secrétaire :

J. Zwahlen

N. Ticon

Comptes communaux et rapport de gestion 2020 approuvés par le Conseil général en séance du 17 juin 2021.

Le Président :

Le Secrétaire :

L. Descloux

C. Frey